

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-441511

MLD

ND. 31187

ORDONNANCE

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

8192

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EDDAR KHALID

AHMED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

750,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 27/06/2020

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-441511

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

8192

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

750,00

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.....	INP : <input type="text"/>
.....	
.....	
.....	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

**Montant
des Honoraires**

8 Rue du Général de Gaulle - 10080 - Agde (34)
Tél : 0537 67 22 34 / 0537 67 22 35
Fax : 0537 67 22 36

103062618

 AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Laïla EL MABKHOUT

DERMATOLOGUE

VENÉROLOGUE

Dermatologie médicale, chirurgicale et esthétique
Infections sexuellement transmissibles

Diplômée en dermatologie et maladies de système - Paris VI

Diplômée en dermatologie pédiatrique - Montpellier1

Dermatologie esthétique - Lasers - Université de Franche-Comté



د. ليلى مبخوت

اختصاصية في الأمراض

المثلية والتسلسليه

أمراض و جراحة الجلد والأظافر والشعر

الأمراض المقلولة جنسيا - طب التجميل - المسماسيه

Témara, le : 01.07.2020 تمارا، في :

Dr^r EDDEKKAKI

AHNED

- Transaminases

- Na^+ , K^+ , Cl^- , HCO_3^-
- protéines totales
- Ca^{++} , Ca corrigée
- uree - uréamine
- GAT
- Hb A_{1c}
- Cholestérol .. HDL - LDL
- Triglycérides

Dr. Laïla EL MABKHOUT
Dermatologue - Vénérologue
Avenue J. Abdelkrim El Khatib, lot 3124, Al Wifak, Témara
Tel: 05 37 62 72 27 - 06 22 70 21 34

الشقة 17 (الطابق الرابع) شارع عبد الكريم الخطيب، تجزئة 3124 الوفاق، تمارا.

Appt 17 (4ème étage), Avenue Abdelkrim El Khatib, lot 3124, Al Wifak, Témara

☏ 05 37 62 72 27

✉ elmabkhout.laila@gmail.com

MLD

LABORATOIRE SAHEL

84 ANGLE AVENUE FAL OULD OUMEIR ET RUEOUKAYMEDEN, 2EME ETAGE, AGDAL, RABAT
PATENTE: 25700752 IF: 25292541 ICE: 002135820000039 INPE: 103062618



103062618

FACTURE N° : 200000736

RABAT le 13-06-2020

Mr EDDEKKAKI Ahmed

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0105	Prélèvement sanguin	E20	E
9005	Forfait de prise en charge pré-analytique du patient	0	
0104	Calcium	B30	B
0105	Chlore	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0130	Protéines	B30	B
0131	Potassium	B30	B
0132	Réserve alcaline	B40	B
0133	Sodium	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0135	Urée	B30	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B

Total des B et HN : 650

TOTAL DOSSIER : 750.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent cinquante dirham .

**LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES SAHEL**
84, Angle Avenue Fal Ould Oumeir et Rue
Oukaymeden 2ème étage 10080 - Agdal-Rabat
Tél : 0537 67 22 34 / 0537 67 22 35
Fax : 0537 67 22 36

N° Dossier : 2006130002 Mr Ahmed EDDEKKAKI

Valeurs de référence

Antériorités

GLYCEMIE A JEUN :

(Méthode Héxokinase-G6PDH Beckman Coulter)

2.00 g/L**11.10** mmol/L**Consensus:**

Taux Normal : 0.70 à 1.10 g/L

Diminution de la tolérance au glucose : 1.10 à 1.26 g/L

DIABÈTE : > 1.26 g/L (observé sur 2 prélèvements distincts)

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE :

(Technique HPLC TOSOH)

11.7 %

(4.0-6.0)

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

HbA1C entre 4.0 et 6.0 % : intervalle non diabétique

HbA1C inférieur à 6.5 % : excellent équilibre glycémique (DNID)

HbA1C inférieur à 7.0 % : excellent équilibre glycémique (DID)

HbA1C entre 7.0 et 8.0 % : bon équilibre glycémique

HbA1C à 8 % : Action corrective suggérée

CHOLESTEROL TOTAL :

(Méthode CHOD-PAP Beckman Coulter)

3.17 g/L**8.20** mmol/L

(<2.00)

(<5.17)

HDL - CHOLESTEROL :

(Méthode Immuno-inhibition Beckman Coulter)

0.44 g/L**1.14** mmol/L

(>0.35)

(>0.91)

Interprétation :

RISQUE D'ATHEROGENICITE	BON PRONOSTIC	RISQUE STANDARD	RISQUE ELEVE
HOMME	> 0.55 g/L	0.35 - 0.55 g/L	< 0.35 g/L
FEMME	> 0.65 g/L	0.45 - 0.65 g/L	< 0.45 g/L

Validé par Dr. Youssef SAHEL


LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAHEL

84, Angle Avenue Fal Ould Oumeir et Rue Oukaymeden 2ème étage - 10080 - Agdal-Rabat

Tél : 0537 67 22 34 / 0537 67 22 35

Fax : 0537 67 22 36

Page 2/35

N° Dossier : 2006130002 Mr Ahmed EDDEKKAKI

Valeurs de référence

Antériorités

LDL - CHOLESTEROL :

(Méthode CHO-PAP Beckman Coulter)

2.20 g/L

5.69 mmol/L

Recommandations AFSSAPS 2005 :Prévention primaire :

LDL Cholestérol Doit être <	2,20 g/L	:	Si absence de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,90 g/L	:	Si 1 facteur de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,60 g/L	:	Si 2 facteurs de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,30 g/L	:	Si 3 ou + facteurs de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,00 g/L	:	Si haut risque cardio-vasculaire

Prévention secondaire :

<	1,30 g/L	:	Pour les sujets ayant une maladie coronaire
---	----------	---	---

Prévention secondaire US :

<	1,00 g/L	:	Pour les sujets ayant une maladie coronaire
---	----------	---	---

Facteurs de risque possibles : Age, tabagisme, HTA, diabète type II, antécédents coronariens

Remarque : La formule de Friedewald n'est pas applicable si la triglycéridémie est supérieure à 3,4 g/L rendant impossible le calcul du LDL Cholestérol.**TRIGLYCERIDES :**

(Méthode GPO-PAP Beckman Coulter)

2.65 g/L

2.99 mmol/L

(<1.50)

(<1.70)

ASAT (GOT)

(Méthode IFCC Beckman Coulter)

12 UI/L

(<50)

ALAT (GPT)

(Méthode IFCC Beckman Coulter)

13 UI/L

(<50)

Validé par Dr. Youssef SAHEL

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAHEL

84, Angle Avenue Fal Ould Oumeir et Rue

Oukaymeden 2ème étage - 10080 - Agdal-Rabat

Tél : 0537 67 22 34 / 0537 67 22 35

Fax : 0537 67 22 36

Page 3 / 3



Date du prélèvement : 13-06-2020 à 08:40

Code patient : A200640063

Né(e) le : 02-06-1960 (60 ans)

Sexe : M

Mr Ahmed EDDEKKAKI

Dossier N° : 2006130002

Prescripteur :



Valeurs de référence

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE

SODIUM (Méthode Potentiométrie indirecte Beckman Coulter)	139	mmol/L	(136-146)
POTASSIUM (Méthode Potentiométrie indirecte Beckman Coulter)	4.22	mmol/L	(3.40-5.00)
CHLORE : (Méthode Potentiométrie indirecte Beckman Coulter)	97	mmol/L	(97-109)
RESERVE ALCALINE (Méthode PEPC Beckman Coulter)	28	mmol/L	(21-31)
PROTEINES TOTALES : (Méthode Biuret Beckman Coulter)	71.0	g/L	(60.0-80.0)
CALCIUM : (Méthode o-CPC Beckman Coulter)	102.4	mg/L	(88.0-106.0)
	2.55	mmol/L	(2.19-2.64)
CALCIUM CORRIGÉ / PROTEINES	103.0	mg/L	
	2.56	mmol/L	
UREE : (Méthode Uréase-GLDH Beckman Coulter)	0.29	g/L	(0.15-0.45)
	4.83	mmol/L	(2.50-7.49)
CREATININE : (Méthode Jaffé Stand. cinétique non compensée Beckman Coulter)	8.5	mg/L	(6.6-13.0)
	75.2	μmol/L	(58.4-115.0)

Validé par Dr. Youssef SAHEL

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES SAHEL

84, Angle Avenue Fal Ould Oumeir et Rue

Oukaymeden 2ème étage - 10080 - Agdal-Rabat

Tél : 0537 67 22 34 / 0537 67 22 35

Fax : 0537 67 22 36

Page 1 / 3

Docteur Youssef Sahel

Pharmacien Biologiste

Spécialiste En Biologie Clinique

Bactériologie-Biochimie-Biologie de la reproduction-Biologie spécialisée-Hématologie-Hormonologie-Immunologie-Myciologie-Parasitologie-Sérologie-Virologie



ختبر التحاليل الطبية

الدكتور يوسف ساهم

صيدلاني بيولوجي

اختصاصي في البيولوجيا السريرية

Date du prélèvement : 13-06-2020 à 08:40

Code patient : A200640063

Né(e) le : 02-06-1960 (60 ans)

Sexe : M

Mr Ahmed EDDEKKAKI

Dossier N° : 2006130002

Prescripteur :



	Valeurs de référence	Antériorités
BIOCHIMIE SANGUINE		
SODIUM (Méthode Potentiométrie indirecte Beckman Coulter)	139 mmol/L	(136-146)
POTASSIUM (Méthode Potentiométrie indirecte Beckman Coulter)	4.22 mmol/L	(3.40-5.00)
CHLORE : (Méthode Potentiométrie indirecte Beckman Coulter)	97 mmol/L	(97-109)
RESERVE ALCALINE (Méthode PEPC Beckman Coulter)	28 mmol/L	(21-31)
PROTEINES TOTALES : (Méthode Biuret Beckman Coulter)	71.0 g/L	(60.0-80.0)
CALCIUM : (Méthode o-CPC Beckman Coulter)	102.4 mg/L 2.55 mmol/L	(88.0-106.0) (2.19-2.64)
CALCIUM CORRIGÉ / PROTEINES	103.0 mg/L 2.56 mmol/L	
UREE : (Méthode Uréase-GLDH Beckman Coulter)	0.29 g/L 4.83 mmol/L	(0.15-0.45) (2.50-7.49)
CREATININE : (Méthode Jaffé Stand. cinétique non compensée Beckman Coulter)	8.5 mg/L 75.2 μmol/L	(6.6-13.0) (58.4-115.0)

Validé par Dr. Youssef SAHEL

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES SAHEL

84, Angle Avenue Fal Ould Oumeir et Rue

Oukaymeden 2ème étage - 10080 - Agdal - Rabat

Tél : 0537 67 22 34 / 0537 67 22 35

Fax : 0537 67 22 36

Page 1 / 3

N° Dossier : 2006130002 Mr Ahmed EDDEKKAKI

Valeurs de référence

Antériorités

LDL - CHOLESTEROL :

(Méthode CHO-PAP Beckman Coulter)

2.20 g/L

5.69 mmol/L

Recommandations AFSSAPS 2005 :Prévention primaire :

LDL Cholestérol Doit être <	2,20	g/L	:	Si absence de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,90	g/L	:	Si 1 facteur de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,60	g/L	:	Si 2 facteurs de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,30	g/L	:	Si 3 ou + facteurs de risque cardio-vasculaire
“ “ <	1,00	g/L	:	Si haut risque cardio-vasculaire

Prévention secondaire :

<	1,30	g/L	:	Pour les sujets ayant une maladie coronaire
---	------	-----	---	---

Prévention secondaire US :

<	1.00	g/L	:	Pour les sujets ayant une maladie coronaire
---	------	-----	---	---

Facteurs de risque possibles : Age, tabagisme, HTA, diabète type II, antécédents coronariens

Remarque : La formule de Friedewald n'est pas applicable si la triglycéridémie est supérieure à 3,4 g/L rendant impossible le calcul du LDL Cholestérol.**TRIGLYCERIDES :**

(Méthode GPO-PAP Beckman Coulter)

2.65 g/L

2.99 mmol/L

(<1.50)

(<1.70)

ASAT (GOT)

(Méthode IFCC Beckman Coulter)

12 UI/L

(<50)

ALAT (GPT)

(Méthode IFCC Beckman Coulter)

13 UI/L

(<50)

Validé par Dr. Youssef SAHEL

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAHEL

B4, Angle Avenue Fal Ould Oumeir Et Rue Oukaymeden 2ème étage - 10080 Agdal-Rabat

Tél : 0537 67 22 34 / 0537 67 22 35

Fax : 0537 67 22 36

Page 3 / 3

N° Dossier : 2006130002 Mr Ahmed EDDEKKAKI

Valeurs de référence

Antériorités

GLYCEMIE A JEUN :

(Méthode Héxokinase-G6PDH Beckman Coulter)

2.00 g/L**11.10** mmol/L**Consensus:**

Taux Normal : 0.70 à 1.10 g/L

Diminution de la tolérance au glucose : 1.10 à 1.26 g/L

DIABETE : > 1.26 g/L (observé sur 2 prélèvements distincts)

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE :

(Technique HPLC TOSOH)

11.7 %

(4.0-6.0)

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

HbA1C entre 4.0 et 6.0 % : intervalle non diabétique

HbA1C inférieur à 6.5 % : excellent équilibre glycémique (DNID)

HbA1C inférieur à 7.0 % : excellent équilibre glycémique (DID)

HbA1C entre 7.0 et 8.0 % : bon équilibre glycémique

HbA1C à 8 % : Action corrective suggérée

CHOLESTEROL TOTAL :

(Méthode CHOD-PAP Beckman Coulter)

3.17 g/L**8.20** mmol/L

(<2.00)

(<5.17)

HDL - CHOLESTEROL :

(Méthode Immuno-inhibition Beckman Coulter)

0.44 g/L**1.14** mmol/L

(>0.35)

(>0.91)

Interprétation :

RISQUE D'ATHEROGENICITE	BON PRONOSTIC	RISQUE STANDARD	RISQUE ELEVE
HOMME	> 0.55 g/L	0.35 - 0.55 g/L	< 0.35 g/L
FEMME	> 0.65 g/L	0.45 - 0.65 g/L	< 0.45 g/L

Validé par Dr. Youssef SAHEL

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAHEL

84, Angle Avenue Fal Ould Oumeir et Rue Oukaymeden 2ème étage - 10080 - Agdal - Rabat

Tél : 05 37 67 22 34 / 05 37 67 22 35 - Fax: 05 37 67 22 36 Site web:www.labosahel.com / www.labosahel.ma

Email: direction@labosahel.com / administration@labosahel.com / facturation@labosahel.com / reclamation@labosahel.com

Page 2 / 3

Fax : 05 37 67 22 36